

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19161 - 74ÈME ANNÉE

## Manifestations du 17 novembre : communiqué du Parti communiste réunionnais

### « Le PCR appelle à la responsabilité, en période de crise aiguë »



Le PCR prône la responsabilité des Réunionnais dans la recherche de solutions à la crise.

Le PCR a publié hier un communiqué dans lequel il rappelle qu'il est disponible pour discuter sérieusement entre Réunionnais. «C'est la méthode responsable si l'on veut aller au-devant des mécontentements légitimes qui s'exprimeront de multiples façons ce 17 novembre. C'est la seule méthode pour redresser les coups partis et s'attaquer résolument aux contradictions de notre société».

Cela fait 60 ans que le PCR explique la faillite de la politique d'intégration. Malgré cette réalité, tous les gouvernements successifs ont appliqué des rustines. Ils ont cru qu'ils pouvaient repousser l'échéance fatale. Toutes les personnes qui se sont fait élire en s'attaquant au PCR et à ses projets ou bien en déformant ses positions ont fait l'étalage de leur incapacité à offrir une alternative globale.

Aujourd'hui, tous les indicateurs sociaux, économiques, environnementaux montrent que l'impasse est totale. Les manifestations sporadiques importées ou locales illustrent l'aggravation de la crise. Les visites ministérielles médiatisées à outrance exacerbent les frustrations. Le ras le bol gagnent toutes les couches sociales et peut exploser n'importe où et sans prévenir. Enfin, de plus en plus de gens se réfugient dans l'abstention lors des élections sans lendemain.

Il faut en finir avec le régime neocolonial qui n'a que trop duré. Le PCR est disponible pour discuter sérieusement entre Réunionnais, sans exclure aucun acteur, pour élaborer la solution de sortie de crise. C'est la méthode responsable si l'on veut aller au-devant des mécontentements légitimes qui s'exprimeront de multiples façons ce 17 novembre. C'est la seule méthode pour redresser les coups partis et s'attaquer résolument aux

contradictions de notre société.

Le PCR rappelle que l'augmentation des taxes sur les carburants décidées par la Région Réunion est l'élément qui a dynamisé le mouvement prévu le 17 novembre. C'est une perte de pouvoir d'achat. Elle s'inscrit dans un système qui impose la vie chère à la population. C'est pourquoi toutes les données doivent être mises sur la table afin d'aller vers la transparence dans la formation des prix. Sachant que le produit des taxes sur les carburants est destiné à alimenter un fonds d'investissement qui finance notamment le chantier de la route en mer, et considérant les incertitudes qui

présentent sur la réalisation dudit chantier, le PCR renouvelle sa demande d'une expertise technique et financière de la NRL, afin que les Réunionnais connaissent précisément les données du problème et puissent se prononcer en toute responsabilité sur les moyens possibles de sortir de l'impasse dans laquelle se situe ce projet.

Fait au Port,  
ce jeudi 15 novembre 2018  
Le Bureau de presse

## Nos peines

### Hervé Michaud nous a quittés

Hervé Michaud s'est éteint dans la nuit du mercredi 14 novembre, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 75 ans. Il est resté toujours fidèle à son parti, malgré la répression des années 60, qu'il a subie encore tout jeune dans son village de la Rivière des Galets. Son état de santé l'obligeait ces dernières années à ne plus participer aux diverses manifestations syndicales et politiques, mais il n'a jamais cessé de suivre attentivement la situation politique à La Réunion et dans le monde.

La section PCR du Port tient à exprimer ses condoléances attristées à son épouse, notre camarade Mami, à ses enfants Béatrice, Christelle, Cédric et Martine et leurs conjoints, à ses petits-enfants ainsi qu'aux frères et sœurs d'Hervé et à tous ses amis et ses proches.

Les obsèques se tiendront ce vendredi 16 novembre 2018 à partir de 15 heures, en l'église de la Rivière des Galets. L'inhumation se fera au cimetière paysager du Port.

**La section PCR du Port**

## In kozman pou la rout

« Si ou i vé manz mang, plant in pyé mang ! »

Kozman-la, sa i sort dann bannzil zantiy, mé li pé sort La Rényon, konm Madégaskar, Komor é lé z'ot zandroi tropikal. Lé sir si ou néna in pyé mang dann out kour la pa mang va mank aou. Kiso mang rogaye, kiso mang grèf, kiso mang karote pou fé salad avèk piman sansa pou manz sa jone avèk piman désélé... La Rényon, d'après sak i di, néna plizyèr dizène kalité mang é sa mi pans sé kant mèm nout rishès anou késtyonn frui, késtyonn konsèrv, késtyonn konfitir... Zot i koné in n'afèr zot, kan moin téi sava katéshis, avèk mon bann kamarad, moin téi bonbard pyé mang kout valval é sa téi komans promyé flèr, pou fini dèrnyé flèr. Dizon nou lété an avans dsi nout tan é ni doi kontinyé konmsa. Kansréti avèk lo prinsip la sékirité alimantèr. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni rotrov pli d'van sipétadyé.

## Edito

# Emploi : pour des solutions réunionnaises face à l'échec des politiques des gouvernements

Quelques semaines après la visite de la ministre des Outre-mer, c'est une autre membre du gouvernement qui est arrivée dans notre île hier pour une visite de 48 heures. Muriel Pénicaud est ministre du Travail. C'est donc de sa compétence que relève l'emploi, le principal problème des Réunionnais.

Comme souvent lors des visites ministérielles, des annonces sont faites. L'une d'entre elles a concerné les emplois aidés. La ministre a indiqué qu'ils ne seront pas supprimés, et que leur nombre en 2019 sera le même que cette année, aux alentours de 11.000. Elle a également indiqué que le but recherché par le gouvernement est celui de la « qualité ». Elle a en effet affirmé qu'auparavant, les contrats aidés bénéficiaient à des personnes vulnérables qui occupaient alors temporairement un emploi précaire avant de retourner au chômage.

L'annonce de la ministre rappelle que quels que soient les gouvernements qui se succèdent, la politique de l'emploi ne change pas. C'est toujours plus ou moins d'emplois aidés, tandis que du côté du coût de production, c'est plus ou moins de défiscalisation. Depuis plusieurs décennies, l'application de cette politique a donné le résultat suivant : plus de 180.000 demandeurs d'emploi, plus de la moitié des jeunes de moins de 25 ans sortis de l'école au chômage avec pour conséquence plus de 40 % de la population sous le seuil de pauvreté.

La question de l'emploi est liée à celle du développement. Tant que La Réunion restera bloquée dans une situation de non-développement,

alors le nombre d'emplois restera insuffisant pour répondre à la demande. Il est pourtant possible de placer La Réunion sur la voie du développement, à condition de faire de La Réunion un atout pour La Réunion et pas pour la France ou l'Europe. Cela suppose notamment de relancer au plus tôt le programme d'autonomie énergétique totale de l'île, objectif qui devait être atteint en 2025. 8 ans ont déjà été perdus, il est urgent de stopper cette hémorragie en créant les conditions pour réunionniser totalement la production d'énergie, les matières premières telles que le soleil, l'énergie de la mer, celle du volcan et le vent sont disponibles en abondance. Rapatrier à La Réunion tous les emplois liés à la consommation de son énergie, c'est lutter contre le chômage.

La question de la précarité des emplois aidés peut être réglée par la création de deux grands services destinés à répondre à d'importants besoins dans l'environnement et l'aide à la personne. La lutte contre le changement climatique et l'augmentation du nombre de personnes âgées rappellent que ces secteurs sont des gisements d'emplois pérennes qui pourraient être une porte de sortie pour des dizaines de milliers de Réunionnais au chômage. En présentant cette proposition, le PCR demande également qu'elle soit expertisée.

L'énergie, l'environnement et l'aide à la personne sont quelques exemples qui s'appuient sur les atouts de La Réunion.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Une aide de 240 euros par tonne d'engrais achetée sous forme de bons d'achat

### **Victoire de la CGPER : l'État revient sur sa décision et co-financera les « bons de fertilisation »**

**Au lendemain de l'annonce du refus de l'État de verser une aide revendiquée par tous les syndicats, la CGPER a mené la bataille pour que le gouvernement revienne sur cette décision et respecte son engagement. Cette lutte a connu une issue victorieuse : les planteurs de canne à sucre bénéficieront rapidement de « bons de fertilisation » de 240 euros par tonne d'engrais achetée. Ceci permettra de préparer plus sereinement la campagne sucrière 2019, une nécessité pour compenser les pertes importantes causées par les événements climatiques cette année.**

Au lendemain de l'annonce d'un courrier du ministère de l'Écologie interdisant l'utilisation du reliquat de l'aide de l'État versée à la filière pour financer des bons d'engrais, la CGPER a mené une action hier matin à l'antenne de la Direction de l'agriculture et de la forêt à Saint-Pierre. Les planteurs ont rappelé combien cette aide était importante, car elle conditionne le versement de celle du Département. C'était donc un soutien de 240 euros par tonne d'engrais acheté qui risquait d'échapper aux planteurs. Rappelons qu'en raison d'une campagne sucrière 2018 désastreuse, ces agriculteurs n'ont plus de trésorerie alors qu'ils doivent rapidement fertiliser leurs champs pour préparer la campagne 2019.

A Saint-Pierre, le responsable de la DAF a fait la proposition de verser directement l'aide de l'État, soit 120 euros par tonne d'engrais achetée, directement sur les comptes en banque des exploitations. Pour la CGPER, ceci ne réglait pas le problème pour deux

raisons. Tout d'abord, la trésorerie de la majorité des planteurs est tellement dans le rouge que cette somme sera absorbée dans le découvert et ne pourra donc pas servir à l'achat d'engrais. Ensuite, parce que l'aide du Département, soit un total de 2,5 millions d'euros, est conditionnée à l'utilisation de celle de l'État pour l'achat d'engrais. Si l'argent de l'État n'était pas utilisée à cette fin, alors la somme prévue par le Conseil départemental ne sera pas déblocquée. C'est pourquoi la CGPER a de nouveau réclamé que les aides publiques soient versées sous forme de bons d'achat.

### **Réunion décisive au CTICS**

La mobilisation de la CGPER a permis de déboucher sur la tenue d'une réunion hier soir au Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre (CTICS) à Saint-Denis. Autour de la table, les représentants des planteurs, de l'État et du Département ont réussi à trouver une issue à la crise.

L'État a décidé de revenir sur sa décision et a donc choisi de tenir son engagement initial, à savoir le versement de 2,5 millions d'euros pour participer à l'établissement de bon d'achat, ce qui rend alors possible le déblocage d'une somme équivalente par le Département. L'accord s'est fait sur un changement de dénomination, l'aide sera versée sous forme de « bons de fertilisation ».

Les planteurs vont donc rapidement bénéficier de ces « bons de fertilisation » d'une valeur de 240 euros par tonne à déduire de l'engrais à acheter, précise Bernard

Maratcha, vice-président de la CGPER. Les bons seront à retirer dans les « Pôles canne », et correspondent à une réduction de 50 % sur l'achat d'engrais. Des contrôles aléatoires sont prévus par l'État pour s'assurer de l'utilisation de cette aide uniquement pour l'achat d'engrais.

### **La lutte paie**

« C'est une victoire de la CGPER qui s'est mobilisée au cours des deux derniers jours pour faire revenir l'État sur sa décision », souligne Bernard Maratcha. Rappelons que le principe de cette aide était une revendication portée par tous les syndicats, et il avait été validé par l'interprofession le 28 octobre dernier. Mais un courrier du ministère de l'Écologie a tout remis en cause. La CGPER en a pris connaissance avant-hier, et son action a contribué à renverser la situation au profit des planteurs, amenant l'État à revenir sur sa décision pour respecter son engagement initial.

Désormais, les planteurs disposent des moyens pour être dans les délais afin de préparer la prochaine campagne sucrière. Gageons que la campagne 2019 permettra de compenser les pertes de cette année.

**M.M.**

## Billet philosophique

# « Halte à la course au néant ! »

Plusieurs événements dans le monde et à La Réunion viennent d'illustrer à la fois les potentiels de transformer nos sociétés et l'importance de s'engager dans la lutte commune pour préparer au mieux et au plus vite un monde d'amour, de justice et de paix. C'est cela le sens de "l'amour de la sagesse", comme le rappelle l'UNESCO pour célébrer ce 15 novembre la Journée Mondiale de la Philosophie.



Yvrin Lagarrigue et son groupe entourés de plusieurs responsables du PCR, dont son président Élie Hoarau lors de l'hommage à Paul Vergès ce 11 novembre.

Nous citerons d'abord ces trois riches "Journées internationales d'études sur l'engagisme" organisées du 8 au 10 novembre à Saint - Denis par un collectif d'universitaires et archivistes réunionnais — dont Michèle Marimoutou Oberlé — pour en savoir plus sur ce système mis en place par le pouvoir colonial afin d'exploiter notre peuple depuis 20 ans avant la fin officielle de l'esclavage en 1848 jusqu'à la moitié du 20e siècle. Des recherches précieuses ont été présentées à ce sujet, avant que le 11 novembre aux Lazarets de la Grande Chaloupe soit célébrée avec intensité la traditionnelle "Journée en mémoire des engagés", grâce notamment à un collectif d'associations partageant les hommages à nos ancêtres engagés venus des divers continents.

C'est dans ce même esprit de la culture de la mémoire et de notre fidélité aux combattants réunion-

nais de la liberté qu'a eu lieu le même jour au cimetière paysager du Port un hommage chaleureux à Paul Vergès ; un hommage animé par plusieurs jeunes dirigeants du Parti Communiste Réunionnais, qu'il a fondé en 1959 et animé jusqu'à son décès le 12 novembre 2016 à 91 ans pour la libération de notre peuple. Après les interventions de ces responsables du PCR (Firose Gador, Julie Pontalba et Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan) sur la continuité de ce combat, Yvrin Lagarrigue, un grand artiste engagé et son groupe musical ont proclamé un magnifique "maloya-souvenance" pour Paul Vergès, qui sera à la disposition du public dans quelques mois.

**« Déclarons la paix sur terre »**

Nous citerons enfin ce qui s'est

passé le même jour à Paris, où plus de 70 chefs d'État et de gouvernement se sont retrouvés pour célébrer la fin de la Première guerre mondiale il y a cent ans ; une guerre stupide qui a fait 18 millions de morts, y compris parmi les peuples soumis au système colonial, dont le peuple réunionnais (voir à ce sujet à Saint-Paul à côté de l'hôpital Gabriel Martin la belle statue de Marco Ah-Kiem en hommage au "Poilu de Mafate"). Lors de cette commémoration internationale a été organisé un Forum pour la paix mondiale, où le Secrétaire général de l'ONU (Organisation des Nations Unies) a alerté les peuples du monde entier sur les nouveaux risques de guerres qui menacent l'humanité ; un Forum boycotté par le président réactionnaire et pro-capitaliste nord-américain Donald Trump...

C'est pourquoi, comme « la musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée » (Platon, le philosophe grec du 5e - 4e siècle av. J.C.), nous allons citer le refrain de cet admirable chant de Jean Ferrat (1930 - 2010) intitulé "Paix sur terre" :

« Nous ne voulons plus de guerre  
Nous ne voulons plus de sang  
Halte aux armes nucléaires  
Halte à la course au néant  
Devant tous les peuples frères  
Qui s'en porteront garants  
Déclarons la paix sur terre  
Unilatéralement ».

**Roger Orlu**

# Oté

## Solon zot i pé an avoir in kiltir rényonèz réaksyonèr ? Mi pans oui !

Mon bann dalon, souvan dé foi nou néna dann nout boush lo bann joli mo « la kiltir rényonèz » é ni pans néna poin arien lé progrésis konmsa. Mé mi pé dir azot, mi pé pa anpèsh pans lidéoloji réaksyonèr. Pou kosa ?

Pars kan mi anparl lidéoloji réaksyonèr, mi pans lidéoloji bann réaksyonèr. Konm néna kant mèm in bonpé réaksyonèr néna in bonpé néna lidéoloji réaksyonèr. Par l'fète lo bann zidé, lo bann mo, lo bann patoi, épi lo bann poinn vizé i fé ké ni pé dir, an parlan désèrtin moun, zot lé réaksyonèr vi ké zot néna an partaz lidéoloji réaksyonèr.

Sanm pou moin tout sak i défann lo poinnvizé la dominasyon néo kolonyal épi i trouv z'ot zintéré ladan, tout banna pou moin séin bann réaksyonèr-an kontrèr tout sak i konbate lo pouvoir néokolonyal, épi lo bann zidé néo-kolonyal tout banna mi trouv zot lé progrésis.

Ni pé dir, si ni rogard avèk in loup listoir bann kouran sosyal épi politik isi La Rényon, dopi La rényon la komans péplé, lé posib fé la par rant sak lé réaksyonèr é sak lé progrésis. Sak la amenn la lite kont l'abolisyon lésklavaz ébin sa lété in bann réaksyonèr-Sak l'amenn la lite pou fou atèr lésklavaz ébin lété in bann progrésis.

Kosa ni diré pou la bann négasyonis zordi i ariv a dényé lésklavaz ? Tras in kroi dsi konmsi l'avé zamé égzisté. Kosa ni diré par raport sak téi vé ranplas la fète kaf par la fète létshi ? Réaksyonèr sa lé sir é pou in bonpé rant zo é pa arienk in pti gigne ptét.

Astèr si ni anparl in pé sak lété dakor avèk lo pouvoir kolonyal pou anpèsh nout dévlopman-dizon bann kolbèrtis-lé sir zot lété dann lo parti réaksyonèr zot osi.-Bin alor sak l'avé gran-gran propriyété épi zot téi viv dsi lo pli pir lésploitation demoun i apèl la trète épi i apèl galman lésklavaz, i apèl langazis. Kosa ni pé dir par raport a zot ? Zot lété in bann réaksyonèr.

Mèm si l'avé in kontradiksyon rantre zot épi lésploitation kolonyal. Mi pans, si moin la bien lir bann tèz nout parti l'ané 1959 : so lidé d'in doub kontradiksyon dann la sosyété rén yonèz sa lé bien prézan dann lo bann tèz nout parti konm dann la sosyété èl mèm.

Lé ga, mon bann dalon, mésyé médam la sosyété, mi pans, suivan l'épok, l'avé in bann lidé réaksyonèr an partaz avèk bann réaksyonèr épi in bann lidé progrésis an partaz avèk bann progrésis. Ni arète zordi, mé nou va anparl sa ankòr kék foi.

*Justin*